

---

COMMUNIQUE DE PRESSE

---

**Assemblée des vert'libéraux en vue des prochaines élections cantonales, ainsi que des votations du mois de mars prochain**

**Réunis en assemblée ce lundi soir 10 décembre, les vert'libéraux ont eu l'occasion d'aborder de nombreux thèmes d'actualité et de partager à propos de la stratégie électorale pour les élections cantonales 2013. Ils réaffirment leur volonté de participer à la vie politique cantonale dès les élections du printemps prochain.**

*«Après seulement deux mois d'existence, nous comptabilisons une centaine de membres dans notre parti et de très nombreux sympathisants et vous voir si nombreux ce soir marque le début de notre campagne!». C'est par ces mots que Raphaël Grandjean, président des vert'libéraux Neuchâtelois a souhaité la bienvenue aux nombreux membres présents venus assister à la première assemblée générale après la constituante du 29 octobre dernier.*

Après les nominations d'usage pour ce nouveau parti politique, les vert'libéraux ont repris un ordre du jour chargé, en commençant par les prochaines votations cantonales. Comme ils l'avaient déjà communiqué, ils se déclarent satisfaits de la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil (OGC); ils recommandent donc d'accepter le décret du 30 octobre 2012 portant modification de la Constitution. Au niveau des votations fédérales du même jour, le mot d'ordre des vert'libéraux suisses sera suivi.

Les vert'libéraux sont ensuite passés à l'objet principal, soit les prochaines élections cantonales. S'ils relèvent que la dernière législature ne s'est pas passée à la satisfaction des électeurs, ils constatent que de nombreux problèmes de personnes ont entaché ces quatre dernières années. Ils demeurent très attachés au bon fonctionnement des institutions et sont persuadés que c'est par le dialogue entre les différentes sensibilités que les compromis et les solutions seront trouvés. Aussi, et après une discussion franche et engagée, les vert'libéraux ont décidé de donner mandat au comité pour évaluer et dialoguer avec les autres partis de droite afin d'étudier la possibilité d'un apparentement.

Dans tous les cas et les vert'libéraux s'en réjouissent, des listes de grande qualité seront formées dans chacun des districts (excepté le Val-de-Travers) pour les élections au Grand Conseil, avec jusqu'à 15 candidats dans certains districts !

Pour l'élection au Conseil d'Etat, les vert'libéraux ont estimé précipité de préavis de leur participation ou non à ce scrutin. En effet, avec une configuration particulière (changements de composition et nouveauté du parti en terre neuchâteloise) et des candidats à la candidature vert'libéraux d'expérience et motivés, il est apparu à l'Assemblée Générale qu'un choix tranché à ce stade n'était pas opportun. Dès lors, le comité a reçu mission de s'approcher des candidats pour déterminer de l'opportunité de présenter un ou plusieurs candidats au Conseil d'Etat tant du point de vue de la stratégie électorale que de celui des structures du parti.

Neuchâtel, le 11 décembre 2012

Raphaël Grandjean est à votre disposition pour toute question.

